

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 446

Artikel: Pour faciliter le travail ménager

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et nous y trouverons tout ce que nous pourrions désirer, depuis des salles de bains jusqu'à une banque, depuis le téléphone jusqu'à un salon de thé. Il contient non seulement un vaste hall, dans lequel chaque déléguée aura son propre pupitre (disposition extrêmement appréciable) (Rééd.). Mais aussi des salles pour les Commissions, des salles pour la presse, pour la correspondance, pour la conversation et un restaurant. Notre travail sera grandement facilité dans ce cadre confortable, et le merveilleux parc entourant, le palais, dont nous pourrions jouir également, rendra ce Congrès incomparable à ce point de vue.

Le temps à Istanbul au mois d'avril peut être froid et l'on nous recommande d'apporter des manteaux chauds. Des vêtements d'été sont inutiles.

Nous avons personnellement visité les hôtels qui nous font des prix spéciaux (demander la liste et les prix au Bureau Central de l'Alliance 190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1. (Rééd.). Nous avons choisi comme centre de résidence et de travail, le « Pera Palace », mais nous pouvons aussi recommander le « Parc-Hôtel », tout neuf et dans une situation dégagée. Le gouvernement turc nous a accordé une réduction de 30 % sur les chemins de fer turcs et de 50 % sur les bateaux turcs, qui quittent Alexandrie les 8 et 15 avril, ceci pour les congressistes qui voudraient combiner ce voyage avec une visite en Egypte.

La presse turque porte un immense intérêt à notre Congrès: aussi prions-nous toutes les déléguées d'apporter des photographies et des notices biographiques, et de venir prêtes à répondre à de nombreuses interviews sur le développement du mouvement féministe dans leur pays (hélas! que dirions-nous, nous Suisses?... (Rééd.). En effet, les membres de notre Société affiliée se trouvent en face d'une tâche immense, celle d'éduquer les femmes électorales à faire bon usage de leurs nouvelles responsabilités, l'évolution ayant été si rapide que la majorité n'est pas encore préparée à ces responsabilités. Et nous avons lié des relations amicales avec un si grand nombre de femmes professeurs, médecins, avocates, juges, travailleuses sociales, et avec des ministres et d'autres personnalités masculines éminentes, que nous sommes persuadés qu'une nombreuse participation étrangère à ce Congrès sera d'un intérêt et d'une efficacité mutuelle considérables.

Nous savons que, dans cette période de crise, de réaction et d'inquiétudes générales, nous demandons un sacrifice de temps et d'argent à chacune, mais les femmes qui tiennent à l'Alliance doivent prouver leur solidarité traditionnelle, en venant à Istanbul, le lieu de rencontre de tout l'Orient dans son travail pour la justice sociale et la paix du monde.

Margery I. CORBETT ASHBY.
ROSA MANUS.

Les Françaises doivent voter

(Suite de la 1^{re} page.)

Cette campagne, dont on trouve ci-dessous l'écho dans notre « Revue de la Presse », a eu, forcément sa répercussion au Parlement. Après le projet de loi de M. Feysat, que nous avons déjà mentionné, et qui reconnaît aux femmes le suffrage municipal, d'autres pro-

positions ont surgi: celles de MM. Paté, vice-président de la Chambre, Brandon et Sellier, députés de Paris et Scapini, toutes demandant le suffrage féminin municipal, électoral et éligibilité. D'autre part, et devant le regain d'actualité conféré au vote des femmes, l'idée a surgi dans divers milieux qu'il conviendrait de faire une démarche auprès du Sénat, pour reprendre les projets de lois votés à maintes reprises par la Chambre, et toujours bloqués à la Chambre Haute par l'opposition des sénateurs antiféministes; car le nombre de ceux-ci ayant diminué du fait de décès et de remplacements, peut-être serait-il possible de « dégeler » un projet de loi, aussi bien qu'un crédit? Une délégation à cet effet a été reçue ces jours par M. Flandin, président du Conseil des Ministres. Le suffrage familial, de son côté, montre à nouveau le bout de l'oreille, appuyé par M. Georges Perrot. On le voit: « l'Idée » ne marche pas encore à pas de géant chez nos voisins, mais elle bouge et remue. Et c'est beaucoup.

C'est beaucoup, en ces temps de réaction, de campagne antidémocratique, d'opposition au suffrage universel, de tendance à restreindre plutôt qu'à étendre les droits politiques. C'est beaucoup que ces hommes politiques, tous ces parlementaires, tous ces journalistes, se déclarent et s'affirment, au lieu de chuchoter comme le font les nôtres, qu'ils sont certainement partisans du suffrage féminin, mais que le moment est mal choisi pour en parler et que les femmes, si elles veulent compter sur leur concours, n'ont qu'à se tenir tranquille et à ne pas s'agiter. C'est beaucoup aussi que tant de femmes, de toutes conditions, de tous les milieux, de toutes les tendances, manifestent avec tant de décision leur conviction — un rédacteur du *Matin* évalue à 98 % la proportion des réponses affirmatives, — alors que chez nous, on rencontre, ou la plus tiède indifférence, ou pire encore, l'opposition à toute action de la part même de celles qui se disent suffragistes, et qui soupiraient plaintivement, elles aussi, qu'il faut attendre. Attendre quoi?... Que toutes les femmes du monde aient le droit de vote avant nous? cela ne sera plus bien long. Que la « crise » qui est un prétexte si commode à toutes les paresseuses et à toutes les timidités, soit terminée? Mais n'y a-t-il pas « crise » aussi en France? crise économique, crise politiques, et l'un des moyens d'en sortir ne sera-t-il pas justement l'introduction d'éléments neufs et sains dans la vie politique?... Certes, il ne faut pas vouloir aller plus vite que les violons, et personnellement nous nous demandons, avec Mme Maria Véroine, s'il sera vraiment possible d'agir assez vite pour que la loi nouvelle soit volée et mise à exécution qui permettrait aux femmes de participer aux élections municipales de mai prochain? D'autre part, il faut veiller à la manœuvre pleine d'astuce de sénateurs antisuffragistes, qui se plaignent, les bons apôtres! que reconnaître le suffrage municipal aux femmes, c'est trop peu, que traiter tout court cette affaire en trois mois, c'est trop court eu égard à la gravité de la question, et qui déclarent bien préférable de prendre le temps voulu, tout le temps voulu, pour donner enfin aux femmes leurs droits politiques complets!...

Nous avons toujours pensé et écrit que le suffrage féminin triompherait en France bien

plus tôt qu'en Suisse, et ce mouvement d'opinion si accentué qui se manifeste actuellement ne fait que nous confirmer dans cette opinion. Nous sommes humiliée, certes, en constatant combien terriblement, et malgré trente ans d'efforts, notre pays est encore à l'arrière-garde. Mais ce qui nous console, d'autre part, c'est que nous savons que le succès du vote des femmes si près de notre frontière constituera, pour nous Suisses romandes surtout, un puissant atout dans notre

jeu. C'est donc en pensant, non seulement à nos amies françaises, mais aussi un tout petit peu à nous, que nous leur disons bravo et bonne chance!... E. Gp.

Pour faciliter le travail ménager

Tandis que la plupart des travaux professionnels étaient rationalisés et allégés par l'emploi des machines, mais aussi par une meilleure orga-

Le XX^e anniversaire de la fondation de l'Union Mondiale de la Femme

Fondée en 1915, donc dès le premier hiver de la grande guerre, l'Union Mondiale, qui va célébrer le 1^{er} mars son vingtième anniversaire, a eu comme but, dès son origine, de lutter contre les causes morales de la guerre, soit la peur, l'ignorance, l'avidité. Elle a voulu éveiller chez toutes les femmes le sentiment de leurs responsabilités personnelles envers l'humanité, et les encourager à faire rayonner autour d'elles un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle, qui, en se généralisant, pourra devenir une cause de paix.

Ce programme, tout d'abord essentiellement moral et éducatif, qu'elle a travaillé à réaliser pendant la guerre, il lui est devenu nécessaire de le compléter dans l'après-guerre par des activités d'ordre plus concret: aussi l'a-t-on vue, depuis quinze ans, se joindre à toutes les grandes œuvres de pacification des esprits, de coopération internationale, de lutte contre la guerre, qui ont gravité autour de la Société des Nations, dès la fondation de celle-ci. Membre très actif du Co-

mité de Désarmement des Organisations féminines internationales, dont il n'est plus besoin d'exposer aux lecteurs de ce journal l'action méthodique, étudiée, réfléchie et énergique à la fois en faveur de la réduction des armements, l'Union Mondiale n'a cessé de poursuivre, parallèlement à l'activité de ce Comité, son travail propre, en se constituant d'abord en un centre d'information pour tout ce qui, par la parole ou l'image, peut contribuer à l'éducation pour la paix: presse, cinéma, radio, enseignement de l'histoire, etc. Elle a publié et largement répandu de nombreux documents, des brochures, des appels, des cartes postales dont certaines ont été reproduites dans nos colonnes; elle édite pour le 18 mai, date de la « Journée annuelle de la bonne volonté », un petit journal, *La Jeunesse et la paix du monde* qui, publié en sept langues, est distribué dans les écoles de quatorze pays. Elle a été représentée dans de nombreux Congrès et Conférences pour la paix, pour l'éducation de la paix, et pour la S. D. N.; elle a organisé un « Camp de vacances international pour la jeunesse », qui, bien que débutant modestement, promet de se développer dans le sens de l'amitié internationale. Et alors qu'en Suisse, nous connaissons surtout l'activité de son Bureau de Genève, elle a réussi à créer dans divers pays, en Europe orientale notamment, des groupements féminins très actifs, alors que, d'autre part, elle est en relations étroites en France avec cette *Ligue des Mères et des Educatrices*, dont la représentante, Mme Eichenberger, produisit une si poignante et si profonde impression à Genève par les paroles qu'elle prononça lors d'une des réunions du Comité féminin du Désarmement. Enfin, il n'est pas besoin de rappeler à nos lecteurs la part très spécialement active prise par l'Union Mondiale à la grande manifestation de la présentation des pétitions à la Conférence du Désarmement de la Société des Nations, le 6 février 1932.

C'est maintenant à lutter contre ce trafic des armes et munitions, qui, dans le seul intérêt des grandes firmes, empoisonne la vie internationale, et fournit, ironie amère, aux gouvernements sans distinction des armes qui se tourneraient, en cas de conflits, contre leurs propres soldats! que l'Union Mondiale porte une grosse part de son effort. Les sujets de deux principaux discours que feront le 1^{er} mars, jour de la célébration de son vingtième anniversaire, à la Salle de la Réformation, à Genève (voir au Carnet de la quinzaine), deux orateurs spécialement qualifiés, en sont la preuve. C'est pourquoi nous souhaitons, que non seulement tous les membres de l'Union Mondiale, mais tous ceux, hommes et femmes, qui préoccupés cette question d'une actualité aussi brûlante que son danger, se rendent nombreux à cette séance, manifestant ainsi leur ferme volonté de paix. E. Gp.



Photo Jullien Genève. Cliché Mouvement Féministe.

Mme Clara Guthrie d'ARCIS

La fondatrice et la présidente actuelle de l'Union Mondiale, est aussi une suffragiste fervente, à qui l'éducation donnée par une grand-mère disciple de Susan Anthony, l'apôtre du suffrage aux Etats-Unis, a permis de faire face avec énergie et initiative aux difficultés de la vie.

d'autres transformations urgentes, celle qui s'impose le moins.

Pour ces raisons notre association a été amenée à approfondir depuis quelques années un certain nombre de problèmes nationaux et va présenter maintenant — sous la présidence de M. Léon Bérard, de M. Alix, doyen de la faculté de droit, de M. le duc de Broglie, des rapports variés relatifs notamment à l'information en politique et l'enseignement, aux conséquences du coût des droits d'enregistrement sur les relations familiales, à l'impôt payé, mais non voté, par les contribuables féminins...

Tous ces problèmes et d'autres, qui ont leur côté moral, bien souvent se posent à nous. Quels-uns doivent être résolus par des femmes seules, sans appui. Nous les aiderons à prendre leurs responsabilités.

De M. René Fuysat, député des Alpes-Maritimes, autour du projet de loi qui ferait voter les femmes en mai de cette année.

Sans être le moins du monde féministe, tout homme sensé doit reconnaître que ce serait là d'abord un acte de justice. La femme paye des impôts comme les autres citoyens. Elle pourrait avoir le droit d'opiner par son bulletin de vote pour l'emploi de ses deniers. Elle donne des enfants au pays et des soldats à la défense nationale. Célébraire, mariée ou veuve, elle a le droit de regard indéniable sur la chose publique. Sans son concours, le suffrage dit universel demeure un vain mot.

L'on donne parfois un argument contre l'extension du droit électoral, en disant: « La plupart des femmes ne désirent pas voter, laissez-les donc tranquilles! » L'argument ne vaut rien. Alors mêmes que les femmes n'auraient aucun attrait pour le vote, l'on pourrait répondre que, lorsque fut institué, en 1848, le suffrage universel, beaucoup de citoyens français n'étaient nullement désireux d'aller aux urnes. Ils y allaient pourtant. Si le suffrage féminin entraînait en

vigueur, les nouvelles électorales ne feraient pas autrement.

De M. Taittinger, député nationaliste de Paris, et de sa femme (lettres envoyées sous la même enveloppe).

Mme Taittinger écrit: A notre époque, où les femmes partagent la vie des hommes, mêmes carrières, mêmes responsabilités, mêmes charges, mêmes impôts, il est juste qu'elles participent aussi à la vie politique du pays, secondant et complétant les hommes, comme elles le font normalement sur le plan physiologique, moral et familial.

Et son mari ajoute: La Française, dans la vie nationale, s'étant montrée notre égale, j'ai cru accomplir un devoir de justice en accordant en toutes circonstances mon suffrage... au suffrage des femmes.

De deux femmes, chefs d'entreprises:

Mme Tiers est administrateur. Elle occupe son activité dans une des plus importantes affaires de teinturerie. Elle parle en administrateur:

— Deux chiffres suffiront à vous montrer l'importance de la femme dans la vie économique de la France: on compte, en effet, plus de 40 % de Françaises qui travaillent dans le commerce et plus de 28 % qui sont employées dans l'industrie.

Certaines professions en comptent même jusqu'à 90 %.

Et je puis vous donner un aperçu des impôts supportés par les femmes d'une profession essentiellement féminine: la teinturerie. A Paris et dans le département de la Seine, 4.000 teintureries occupent plus de 10.000 ouvrières. Je suis très proche de la vérité en vous disant que ces femmes paient annuellement près de 15 millions à l'Etat. Or, il ne s'agit là que d'une seule profession et dans un seul département. Songez aux milliards que les femmes versent chaque année au Trésor!

L'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme spécifie que celui qui paie l'impôt doit en suivre l'emploi. Ce qui est bien difficile, puisque les femmes ne sont pas citoyennes!

En nous reconduisant, Mme Tiers ajoute: — La femme doit voter; elle n'est pas la concurrente, mais la laboratrice de l'homme... * * *

Dans un salon où vingt frégates sont prisonnières de bassins de verre, et où s'endort le *Victory*, que Lord Nelson donna à Lady Hamilton, Mme Ph. de Vilmorin, dont l'ancêtre Forbin était amiral des galères, me reçoit, pendant un moment de repos, c'est-à-dire parmi quinze ou vingt coups de téléphone-heure: — Excusez-moi, monsieur, au bout du fil mes chefs de service ignorent que le sort du féminisme est en jeu. Mais c'est que, voyez-vous, depuis quinze ans je suis à la tête d'une grande maison. Mes seules joies ont été familiales d'abord, j'ai élevé six enfants qui étaient fort jeunes à la mort de mon mari, et j'ai repris l'affaire. Je fais partie d'une commission ministérielle des grains, je participe à des congrès internationaux et commerciaux, et je ne vous cache pas que je ne vois pas la raison qui m'éloigne des urnes.

Mme de Vilmorin fait taire un chien-bull qui aboie. — Je travaille comme un homme. Il faut qu'une femme qui gère des intérêts particuliers participe à la répartition des intérêts généraux. Je m'occupe de laboratoires, d'embryologies. Je crois que je pourrais très bien me mêler au grand jour aux questions agricoles que les hommes se réservent. Remarquez que je le fais officieusement et comme en contrebande. Enfin, votre journal soulève le voile. Le jour n'est pas loin où les femmes voteront... Et je regarde, tandis qu'elle achève ces paroles, la rosette de commandeur de la Légion d'honneur qui orne le corsage de Mme Philippe de Vilmorin.

D'une institutrice:

L'ivrogne aura le droit de voter et la doctoresse devra rester chez elle!

D'un rédacteur du « *Matin* », pour finir:

Ce qui m'intéresse aussi, c'est la nomenclature des professions de nos correspondants. Prenons d'abord les hommes: capitaine de frégate, médecin, délégué cantonal, avocat, hôtelier, instituteur, « Français moyen », pharmacien, architecte, peintre, représentant de commerce, marin, attaché aux musées nationaux, officier anciens combattants, — ils sont tous venus, à tous les degrés de l'échelle sociale, nous apporter leur encouragement.

Mais les lettres de femmes rejoignent également tous les milieux, toutes les classes: je cite au hasard: cantinière, journaliste, employée aux P. T. T., ingénieur, infirmière, veuves de guerre, commercante, industrielle, avocate, professeur, étudiante, institutrice, sage-femme, conférencière, élève de philosophie dans un lycée, et cette dame qui a 77 ans; et l'aînée de treize enfants, et cette jeune fille, fille unique; femmes de marin, d'ouvrier, de chauffeur, de professeur de musique... Toute la France est là, des champs à la ville, de l'université à Pusine.

Comme l'écrit une institutrice: « Si beaucoup de femmes sont accusées, avec raison, de frivolité, d'incapacité politique, la majorité est fidèle à de grands devoirs et sait se montrer digne de la plus lourde tâche.

Une autre, non sans une amère ironie, pose l'équation suivante: « Semblable à l'homme dans la douleur, la maladie, la souffrance et la mort, la Française moyenne, épouse d'un Français moyen, est égale à ce dernier. »

Pour aujourd'hui je m'arrête sur le vœu d'une lectrice: « Les femmes n'ont d'autre ambition que de mettre de l'ordre dans la grande maison: France ».

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

nisation, le travail ménager restait dans sa routine séculaire. Les architectes ne se mettaient guère à la place des ménagères pour l'aménagement de l'habitation. Depuis quelques années, on cherche à réparer cet oubli. D'autre part, la diminution des revenus oblige les jeunes couples à se meubler à meilleur compte. Les trousseaux modernes feraient pitié à nos grand-mères. Et pourtant, il n'est plus nécessaire d'entrer en ménage avec de pareils stocks. Où les logerait-on?

L'alimentation n'échappe pas à cette modernisation. Les hygiénistes affirment qu'on peut se nourrir mieux et à meilleur compte.

Pour faire connaître aux ménagères les progrès accomplis dans ces domaines où elles sont reines, le Comptoir suisse organisera cette année un Salon des arts ménagers agrémenté de démonstrations quotidiennes.

Le Cartel romand d'hygiène sociale, estimant que cette manifestation présente un grand intérêt pour la famille, a décidé d'y collaborer et a délégué à cet effet ses commissions du travail ménager et de l'hygiène alimentaire. Un jury nommé par le Cartel distinguera les exposants dont les ensembles réuniront, de la manière la plus heureuse, les quatre qualités désirées; bon marché, qualité, pratique, bon goût. On peut s'attendre à ce que ce concours déclenche parmi les industriels et artisans de la branche ménagère une émulation féconde dont résulteront des progrès utiles pour les mères de famille.

Correspondance

Explications antidémocratiques

On nous écrit de Vevey, le 10 février:

Dans son numéro du 26 janvier, le *Mouvement Féministe* reproduit quelques extraits de la *Nation*, en les accompagnant de commentaires que nous ne pouvons laisser passer sous silence. Constatant que l'honorable féministe qui veut bien s'occuper de nous déforme notre pensée en ne citant que quelques lignes de notre texte, et que ses commentaires font preuve d'une grande ignorance de nos opinions, nous désirons donner à ses lectrices quelques éclaircissements.

Antisuffragistes parce qu'antidémocrates, nous ne faisons pas entre l'homme et la femme, au point de vue politique, de différences basées sur le sexe. D'après nous la femme devrait jouir, dans la commune et dans l'Etat, des mêmes droits que l'homme, ces droits étant limités pour tous par les compétences. Chef de famille, contribuable, électrice, éligible, la femme partagerait les prérogatives de l'homme dans la forme de représentation que nous proposons. Elle pourrait remplir les fonctions publiques, et occuperait dans la société une place bien supérieure à celle que lui octroie l'actuelle constitution. Mais que les féministes se rassurent! Nous ne songeons à supprimer ni la liberté de pensée, ni la liberté de parole, ni à instaurer une dictature féminine. Ces accusations de pure fantaisie ne peuvent avoir germé que dans le cerveau de quelque aimable humoriste.

En ce qui concerne la seconde citation, le *Mouvement Féministe* interprète notre pensée d'une manière contre laquelle nous protestons avec énergie. Qu'on veuille bien se référer à notre article. Avons-nous « confondu volontairement le féminisme et le communisme? » L'avons-nous jamais fait? Nous ne l'avons ni dit ni écrit pour la bonne raison que nous n'avons pas l'habitude d'affirmer ce que nous ignorons. Devant certaines collusions inquiétantes signalées par la presse, nous avons par trois fois posé des questions et toujours en vain. En décembre dernier, ayant relevé une information, nous demandâmes: « Les féministes font-elles leurs opinions de ce que la *Gazette* appelle la bolchévisante Ligue pour la Paix et la Liberté? »

La violente réaction manifestée par le *Mouvement* est une manière de réponse. Il nous paraît opportun pour les féministes de se désolidariser « plutôt et joyeusement » en dénonçant certaines agitations qui font à leur cause un tort considérable. Le prochain vote sur la loi militaire leur donnerait une occasion excellente de nous rassurer.

Quant aux remarques finales, par lesquelles la *Nation* se voit accusée d'être partisan de la « guerre fratricide et joyeuse » en dénonçant certain antiféminisme larvé qui prend la forme de l'amour de la paix pour mieux donner le change, nous voulons bien les considérer comme une mauvaise plaisanterie.

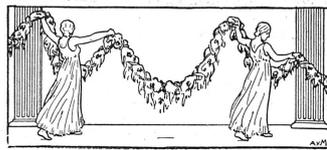
Ajoutons cependant que d'autres les ont prises au sérieux. Nos lectrices apprendront peut-être avec un certain intérêt de tous les journaux qui nous sont tombés sous la main, seule la *Sentinelle* du 28 janvier a reproduit in extenso — sans d'ailleurs citer ses sources — les lignes que nous avons consacrées le *Mouvement* du 26 janvier. Avouons qu'à la place des honorables féministes nous ne tirerions pas fierté de cet appui.

E. A. C.

N. D. L. R. — Nous remercions Mme E. A. C. des explications qu'elle veut bien nous fournir sur la doctrine que l'on professe à l'Ordre et Tradition. Faut-il ajouter cependant que ces explications nous semblent constituer une belle recule sur les propos imprudemment affirmés dans la *Nation* du mois de décembre? car si l'on veut bien relire les citations textuelles que nous avons faites de ces propos, l'on ne pourra que constater que:

a) ce journal réclame « la révision complète de la Constitution dans un sens nettement antidémocratique ». Or, la liberté de pensée et de paroles n'étant garanties que par le jeu des institutions démocratiques, que pouvons-nous à tendre à cet égard de la révision demandée par nos bons frontistes vaudois?...

b) que si la Nation avait bien voulu faire l'effort d'envoyer sa « reporter » attirée par



A travers les Sociétés

Ouvroir de l'Union des Femmes.

L'Assemblée générale de la Société auxiliaire de l'Ouvroir, qui s'est tenue le 1er février, sous la présidence de M^{lle} Gourd, avait, malgré le mauvais temps et la grippe, réuni un auditoire nombreux et sympathique d'amis de cette utile institution. Faut-il signaler, pour montrer à quel point la misère sévit dans certains milieux féminins de la ville, que l'avis de convocation à cette Assemblée paru dans les journaux, avait également attiré plusieurs chômeuses, qui, frappées par ce mot d'Ouvroir, étaient accourues, espérant trouver peut-être là du travail?...

Le rapport trimestriel du Comité a fourni une image très vivante de la marche de l'Ouvroir qui, depuis le mois de septembre, reçu 178 inscriptions de chômeuses, et a pu, au cours de l'année 1934, en employer 160, soit 20 à poste fixe et 140 par roulement, leur payant globalement près de 15.000 fr. de salaires. En outre, l'Ouvroir emploie, soit au magasin, soit à ses différents services, six personnes, toutes placées sous la direction technique et sociale de Mme Mathil. Les commandes et achats des Départements de l'Instruction et de l'Assistance publiques, des commandes de trousseaux (qui sont de nos spécialités de l'Ouvroir), celles des éclaircisseurs de différentes institutions (blouses pour employées), de même que celles d'une clientèle fidèle, ont permis de fournir du travail, à tout ce monde au cours de ce trimestre, sans empêcher toutefois l'exercice de boucler avec un déficit d'un millier de francs, comme il ressort des comptes présentés par Mme Cherbuliez, trésorière, et cela malgré les subventions de la Confédération, du canton et de la Ville de Genève, malgré aussi l'appui si précieux et généreux que n'ont cessé, depuis sa fondation, d'apporter à l'Ouvroir les institutrices de tous les degrés de l'enseignement public, sous forme de prélèvement sur leur traitement mensuel.

Le Comité sortant de charge a été réélu pour

les questions féministes à Genève, lors de l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, elle y aurait entendu une réponse si nette de Mme de Montet, présidente de l'Alliance, aux absurdes accusations portées contre le féminisme suisse qu'elle aurait renoncé une fois pour toutes à ses allusions, et que les continuer prouve seulement sa parfaite ignorance à l'égard de notre mouvement.

c) que qualifier l'amour de la paix comme « la forme la plus dangereuse et la plus sournoise de l'antiféminisme » équivaut pour tous ceux qui savent le français à tenir le plus grave discrédit sur tous les efforts courageux et désintéressés pour l'établissement de la paix dans le monde, et par conséquent à se déclarer partisan de la guerre. Quels que soient les journaux qui ont pu reproduire après nous cette citation, ce qui nous importe d'ailleurs fort peu, la logique de cette déduction est suffisamment claire pour que tous les essais d'explications après coup de la *Nation* ne changent rien au jugement que nous portons sur elle et ses protagonistes.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

NEUCHÂTEL. — L'Union féministe pour le Suffrage, malgré de nombreuses déceptions, persévère dans ses tentatives d'intéresser à la chose publique ses membres et les femmes en général. Aussi avait-elle demandé à Mme Leuch de bien vouloir leur parler de la *Revisión de la Constitution fédérale*. Bravement, et le danger d'attrapper la grippe qui règne à Neuchâtel, Mme Leuch a répondu à cet appel, le 8 février, faisant honte à toutes celles que l'indifférence, la paresse ou la crainte de prendre froid retenaient au logis.

Les abonnés au *Mouvement* sont si bien au courant de la question, qu'il est inutile de résumer à leur intention ce que nous avons exposé, ce qui fait comprendre à l'auditoire combien une révision entreprise dans le sens désiré par les signataires de l'initiative serait préjudiciable aux femmes. Des révisions partielles ne tourneraient pas non plus à leur avantage. Une révision totale, faite dans quelques années, mais non plus selon les tendances actuelles, offrirait plus de chances de faire inscrire le suffrage féminin dans la Constitution fédérale.

A Neuchâtel, les frontistes sont beaucoup moins remuants qu'en Suisse allemande; c'est plutôt contre l'indifférence et l'inertie du public féminin qu'il faut lutter. Les personnes présentes, convaincues de l'immense importance qu'ont pour les femmes les projets de révision, se sont senties moralement obligées de faire tous leurs efforts pour les intéresser et pour leur faire comprendre le rôle immense qu'elles jouent dans notre économie nationale comme productrices et consommatrices. L'Union féministe ne prend position ni pour ni contre la révision en général, mais reconnaît que les femmes ne doivent pas pousser actuellement à une révision qui serait certainement faite à leurs dépens.

Après la conférence, une discussion intéressante s'est engagée sur les divers articles que Mme Leuch voudrait voir inscrits dans la Constitution: augmentation de cinquante mille à cent mille

une année, Mme Fulpius-Gavard, démissionnaire pour cause de santé, ayant été remplacée par Mme Hohentemper, qui aura pour collègues Mmes L. Barde, W. Borel, F. Cherbuliez, H. Fatio et E. Gourd. Puis, après un rapport sur la célébration du XX^e anniversaire de la fondation de l'Ouvroir, on a encore entendu la lecture de quelques notes et impressions, pleines de cœur et d'émotion, de Mme R. Juillard, sur ses visites et ses enquêtes parmi les chômeuses inscrites pour se procurer du travail, et cette séance très réussie s'est terminée par un échange de vues sur quelques points d'activité pratique.

M. F.

Un vingtenaire à l'Union des Femmes de Genève.

Le Comité de l'Union, sur l'initiative de M^{lle} Volz, a eu la charmante idée, d'inviter à une rencontre, en remerciement de leur fidélité, tous les membres de l'Union entrés dans la Société avant 1915, soit donc depuis plus de vingt ans. Sur 125 invitations, plus de 75 personnes avaient répondu affirmativement, qui se groupaient autour des tables joliment décorées, chacune trouvant à sa place un petit ruban commémoratif de la date de son inscription. Atmosphère cordiale et souloit, et discours charmants et spirituels de Mme Chappuisat, présidente, de M^{lle} Emilie Trembley, qui distribua des souvenirs aux membres les plus actifs et les plus connus (la rédactrice du *Mouvement* reçut, en témoignage de ses innombrables conférences, une médaille... d'argent, parce que le silence est d'or!...), de Mme Rochel, qui évoqua les souvenirs locaux successivement habités par l'Union et des présidentes qui se devaient de conduire ses destinées, et de M^{lle} H. Naville, qui rappela ses propres débuts dans l'activité de l'Union, ainsi que la mémoire des disparues. Pour terminer, un amusant « sketch » de M^{lle} Trembley et Borel, joué par les auteurs en costume de 1900, fit fuser les rires et les applaudissements. Faut-il ajouter qu'un thé exquis ajouta au charme de cette fête, qui procura à bien des « anciennes » le plaisir de rencontres après tant d'années écoulées.

E. G.

Musique italienne.

Sous les auspices de la *Società nazionale Dante Alighieri*, si active à Genève, a eu lieu vendredi 15 février, au Conservatoire de cette ville, un récital de chant où l'on entendit M^{lle} Rita de Vincenzi, de Turin, accompagnée au piano par Mme Maroussia Orloff. Dans les trois entr'actes, la belle langue du si résonna également à travers la salle bondée, que la colonie italienne rem-

plissait en bonne partie, et le russe n'y manquait pas non plus.

Exclusivement en italien, le programme comprenait par de la musique du XVI^e, du XVII^e et du XVIII^e siècles: Carissimi, Paggi, Paggi, Paggi; délicieux, le *Donne vaghe*, de Paestiello; de Paestiello, *La Serva padrona*. De la musique moderne aussi, et, pour finir, sept chansons populaires en cinq dialectes différents, dont l'artiste sut rendre avec beaucoup de finesse et de vie l'émotion variée. Son admirable articulation ne fut pas des moins moines procurées par cette belle séance musicale, où la cantatrice et Mme Orloff furent chaleureusement applaudies.

P.

La consultation médicale de mariage,

créée à Genève sous les auspices du Cartel d'Hygiène sociale et morale et de *Pro Familia*, vient de terminer sa première année d'activité. Le Dr. Delessert, qui la dirige, a donné au cours de cet exercice 36 consultations à 26 personnes différentes, soit 14 hommes et 12 femmes, dont 9 étaient mariés et 15 fiancés. Il est intéressant de relever que, sur ces 15 fiancés, 4 couples s'étaient entendus pour demander cet examen avant de se marier, tandis que parmi les consultants mariés, il ne s'est trouvé qu'un seul couple.

Plus des deux tiers des consultants étaient Genevois ou Confédérés, alors qu'au point de vue confessionnel ils se répartissent entre protestants et catholiques dans la proportion de 14 à 12. La limite d'âge minimum a été de 20 ans pour les femmes et de 24 pour les hommes, et la limite d'âge maximum de 34 pour les femmes et de 46 pour les hommes. Des professions diverses sont exercées par eux, telles que imprimerie, commerce, boucherie, menuiserie, cordonnerie, banque, bureau conduite de taxi. Les femmes consultants étaient modistes, sténo-dactylo, domestiques, vendeuses. Le plus souvent, il a été demandé un examen sanitaire complet en vue de l'aptitude au mariage. Sept cas ont été dirigés sur des médecins spécialistes.

Des déclarations mêmes de ces consultants, la consultation médicale de mariage de Genève semble, quoique modeste encore par ces chiffres, avoir rempli son but: en tout cas, les candidats au mariage qui l'ont consultée ont assuré que, selon eux, pareil examen était chose utile, et n'ont pas caché leur satisfaction d'avoir trouvé en cette consultation ce qu'ils désiraient, alors que d'autres, étrangers à ce genre de préoccupations, ont affirmé avoir été gagnés à l'idée de l'utilité réelle de cette consultation, pour laquelle tous ont manifesté à la fois de la reconnaissance et de la confiance. C'est donc pour les initiateurs un grand encouragement à persévérer dans cette voie.

du nombre de signatures nécessaires pour qu'une initiative réussisse; diminution du nombre des députés aux Chambres fédérales en éliminant les enfants et les étrangers du chiffre de base sur lequel on compte le nombre des députés; élévation de l'âge de la majorité politique; droit de la femme au travail, etc. Sa définition de la neutralité, limitée au principe de non-agression, a réjoui toutes celles qu'afflige la conception actuelle de la neutralité de la Suisse, si égoïstement étrangère à toute solidarité internationale.

En sortant de la conférence, toutes les auditrices se disaient combien Mme Leuch, avec sa connaissance approfondie de nos institutions, sa compréhension des nécessités de l'heure, serait à sa place dans nos autorités fédérales. Quand aurons-nous la joie de la voir y siéger?...

E. J.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 25 février:

LA CHAUX-DE-FONDS: Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin, Salle du Tribunal, 20 h. 30: *La femme et la démocratie*, conférence publique et gratuite, par M^{lle} Emilie Gourd.

Judi 26 février:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petites Salles de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *Les placements d'argent quand tout va mal et quand tout va bien*, par M. A. Mercier (de la banque Bugnon), 4^e leçon du Cours de droit public et gratuit organisé par l'Association.

LAUSANNE: Groupe suffragiste, au foyer, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Le droit au travail de la femme*, par M^{lle} A. Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage.

Vendredi 8 mars:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 17 h. précises: Assemblée générale de délégués. Ordre du jour: 1. Rapport trimestriel du Bureau sur son activité; 2. Finances; 3. Communications et propositions individuelles; 4. *La lutte contre le bruit*, causerie par le prof. Dr. Carozzi, du B. I. T. Discussion.

Id. Grande Salle de la Réformation, 20 h. 30: Célébration du XX^e anniversaire de l'Union Mondiale de la Femme. Chœur d'ouverture. — Allocution de la Présidente. — *La manufacture et le trafic des armes*, conférence par M. le prof. Henri Rolin, sénateur de Belgique, avocat à la Cour d'Appel. — *L'enquête antiraciste*, conférence de M. Malcolm Davis, observateur de la Fondation Carnegie auprès de la Conférence du Désarmement. — Séance publique et gratuite, les frais étant couverts par une collecte à la sortie. Places réservées aux membres des organisations internationales (s'adresser au secrétariat de l'Union Mondiale, 17, boulevard Helvétique).

Id. Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Huitième leçon du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de M^{lle} Gourd. Cartes à l'entrée.

Id. LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 20 h. 30: Séance men-

suelle: *La psychologie de la vente (ceux qui achètent, à qui on achète, ce qu'on achète)*, causerie par M^{me} C. Zwhalen.

Lundi 4 mars:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *La révision de la Constitution fédérale et les femmes*, causerie publique et gratuite, par M^{me} A. Leuch, présidente de l'Association suisse. Discussion.

Mardi 5 mars:

GENÈVE: Groupement La Femme et la Démocratie, Taverne antialcoolique de Plainpalais 6, rue de Saussure, 20 h. 30: Séance familière mensuelle de discussion. Sujet: *La révision de la Constitution*. Introduction par M^{lle} E. Kammacher, avocate.

Vendredi 8 mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Soirée familière de clôture du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de M^{lle} Gourd. Concours et surprises.

POUR VOS YEUX

organes délicats entre tous, exiger toujours des lunettes de bonne qualité!

Lunetterie moderne de 1^{er} choix, chez

M^{lle} E. Reymond Optique Médicale

6, RUE DE L'HOPITAL, 1^{er} étage NEUCHÂTEL

Apprenez sans peine L'Anglais, l'Allemand l'Espagnol, l'Italien

Grâce à la méthode et aux disques

„Assimil“, Envoi gratuit de la brochure d'essai des 7 premières leçons.
Librairie PRIOR - Corratier, 9 - Tél. 45.071

PENSION "LES BASTIONS"
18, Rue de Candolle, 18 - GENÈVE

Belles chambres Menus soignés
Prix modérés

École de Puériculture de Genève

CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilités de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.

Début des cours: JANVIER

Demandez renseignements et prospectus

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE